



Journée nationale de la qualité de l'air - L'écomobilité scolaire avec Eco CO2 pour réduire la pollution aux abords des écoles

Alors que la pollution de l'air serait responsable de 48 000 à 100 000 décès chaque année en France⁽¹⁾, les enfants y sont particulièrement vulnérables. En effet, la majorité des établissements scolaires des grandes agglomérations dépassent les seuils de pollution recommandés par l'OMS⁽²⁾. Dans le cadre de la journée nationale de la qualité de l'air qui aura lieu le 14 octobre prochain, Eco CO2 - porteur du programme CEE d'écomobilité scolaire Moby - revient sur la mise en place nécessaire de mesures pour réduire les émissions et les expositions à la pollution de l'air aux abords des écoles.

Si la qualité de l'air des villes s'est globalement améliorée depuis plusieurs années, elle reste un enjeu capital de santé publique et de la transition écologique. Plusieurs organisations dont l'Association Respire et l'Agence Européenne de l'Environnement⁽³⁾ recommandent d'établir urgemment un plan d'action pour améliorer la qualité de l'air, notamment en **généralisant les rues scolaires et en réduisant le trafic routier aux abords des établissements scolaires.**

C'est dans ce contexte qu'Eco CO2 déploie, depuis 2018, le **programme d'écomobilité scolaire Moby**, financé par le dispositif des Certificats d'Economies d'Energie (CEE). Grâce à ce programme, **162 collectivités ont pu déployer sur 367 établissements** (écoles élémentaires, collèges et lycées) des actions telles que le vélibus, le pédibus, les rues aux enfants, des ateliers de sensibilisations (fresque, challenge, défis) ou l'amélioration de la signalétique.

En effet, favoriser les modes actifs ou partagés (marche, vélo, trottinette, transports en commun, covoiturage...) pour se rendre à l'école est un **réel levier pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre et donc améliorer la qualité de l'air**. Ils permettent aussi de **favoriser l'activité physique des enfants et de réaliser des économies** pour les familles.

Dans son 3ème baromètre sur les modes de transport des élèves de leur domicile à leur établissement scolaire publié en septembre dernier, Eco CO2 révélait que **la voiture reste privilégiée par 31% des familles**, et ce malgré des trajets relativement courts. Si 51% des

parents sont favorables aux mobilités actives et partagées, leur passage à l'action semble néanmoins **conditionné au développement de la sécurité routière**.

Pour Eco CO2, il est plus que jamais nécessaire de **renforcer l'accompagnement des parents d'élèves et des collectivités** pour apporter des solutions à une problématique qui ne peut pas se résoudre au niveau individuel.

- (1) <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-grand-reportage/pollution-de-l-air-une-pandemie-a-bas-bruit-4804727>
- (2) <https://respire-asso.org/>
- (3) <https://www.eea.europa.eu/publications/air-pollution-and-childrens-health>